

Délibération 2021-18-CFVE

Séance du 02 décembre 2021

Extrait du recueil des actes du  
Conseil de la Formation et de Vie Etudiante

### **Avis sur la répartition budgétaire de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour l'année 2022**

Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE) de l'Université Polytechnique Hauts-de-France s'est réuni le jeudi 02 décembre 2021 en formation plénière, dans l'Amphithéâtre 500 du bâtiment Matisse, sur la convocation de M. Abdelhakim Artiba, Président de l'Université et sous la présidence de Monsieur Franck Barbier, Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante (CFVE).

Le quorum étant atteint,

Monsieur le Vice-Président du Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante donne la parole à Madame Dorothee CALLENS, Vice-Présidente déléguée à la réussite de l'étudiant et à la vie étudiante, qui propose aux membres :

sur la base de 11 000 étudiants en formation initiale, la répartition de la CVEC est la suivante :

- FSDIE: **12.60 € par étudiant** (respect du taux plancher de 30%) soit 138 600 €
- Centre de santé: **6,30€ par étudiant** (respect du taux plancher de 15%), soit 69 300 €
- Appel à projets et Projets transversaux : le delta non alloué sera attribué sur présentation de projets pour les appels à projets. Il servira aussi à financer des projets structurants plus ambitieux.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil de la Formation et de la Vie Etudiante donne un avis favorable à l'unanimité des voix sur la répartition budgétaire de la Commission Vie Etudiante et de Campus (CVEC) pour l'année 2022.**

Valenciennes, le 02 décembre 2021

Abdelhakim Artiba  
Président

